

Politique monétaire Vendredi 17 décembre 2010

La BNS veut étendre son pouvoir pour prévenir les crises financières

Par Emmanuel Garessus, Zurich

L'institut d'émission surprend par ses propositions réglementaires. Il a par ailleurs réduit ses positions en euros et acheté des dollars de Singapour et d'Australie ainsi que des couronnes suédoises et norvégiennes

«Il n'existe à court terme aucun danger pour la stabilité des prix», a déclaré jeudi Philipp Hildebrand, président du directoire de la Banque nationale suisse (BNS), lors d'une conférence de presse, à Zurich. L'institut d'émission estime que le renchérissement moyen devrait baisser de 0,7% en 2010 à 0,4% en 2011, puis s'inscrire à 1% en 2012. Il s'attend par ailleurs à un ralentissement de la croissance pour la Suisse, à 1,5% l'an prochain, contre 2,5% cette année. Dans ces conditions, l'institut a décidé de poursuivre sa politique monétaire expansionniste. L'objectif est de garder le taux Libor autour de 0,25%.

Lacunes dans la politique macroprudentielle

La crise a mis en lumière le degré insuffisant des fonds propres et des liquidités dans le système financier. L'adoption de Bâle III et de la réglementation sur les banques trop grandes pour faire faillite (TBTF) a permis d'y remédier. Mais selon Thomas Jordan, directeur général, «il existe encore actuellement des lacunes considérables au niveau de la politique macroprudentielle».

La banque, prêteur en dernier ressort, joue un rôle clé dans la résolution des crises. Il lui appartient d'offrir une aide extraordinaire sous forme de liquidités à une banque en difficulté. Pour remplir cette mission, Thomas Jordan veut «de plus en plus agir à titre prophylactique» et disposer d'instruments efficaces.

La BNS veut renforcer ses compétences dans trois domaines, l'accès à l'information, les réglementations relatives à la stabilité financière et la capacité à prendre des décisions au niveau macroprudentiel. La BNS ne cherche pas à marcher sur les plates-bandes de l'Autorité de surveillance des marchés, la Finma, selon Philipp Hildebrand. Cette instance est d'ailleurs d'accord avec la BNS, a-t-il assuré. La Finma continuera de juger de la solvabilité des différentes banques et de la conduite correcte de leurs affaires. La BNS se place dans la perspective du système bancaire en général. Elle exprime le désir d'informations supplémentaires, par exemple sur les prêts hypothécaires. Certaines autres banques centrales disposent de cette possibilité, par exemple en Asie et en Suède.

La Banque nationale aimerait également être «impliquée dès la phase de conception dans les procédures de réglementation» pour prendre en compte les aspects de stabilité financière.

Enfin, troisième point, Thomas Jordan demande des compétences de «décision» sur les réglementations liées directement à la politique monétaire ou à l'aide de banques en difficultés. Le volant de fonds propres anticyclique, par exemple, a un effet direct sur l'octroi de crédits bancaires et «peut ainsi renforcer ou affaiblir de façon déterminante la politique monétaire», selon Thomas Jordan. La BNS doit pouvoir décider du «moment où ce volant est activé et à quel niveau le situer». Et sur la question du TBTF, vu l'impact sur le rôle de prêteur de dernier ressort, il s'agit de déterminer quelles sont les banques d'importance systémique. Cet élargissement des compétences nécessite un

changement de la loi.

55% des réserves en euros

La BNS a par ailleurs indiqué que ses réserves de devises, qui ont dépassé 200 milliards de francs à la suite des interventions sur les changes, sont placées à 55% en euros, alors que la monnaie unique représentait plus de 70% à un moment, selon Jean-Pierre Danthine, directeur général. La BNS accroît sa diversification puisque pour la première fois elle a fait des placements en dollars australiens et dollars de Singapour ainsi qu'en couronnes suédoises et norvégiennes. A elles quatre, ces monnaies totalisent 3% des réserves. En dehors de l'euro, la plus grande partie est placée en dollars américains (25%) et en yens (10%).

Cette masse d'achats de devises provoque un excédent structurel de liquidités. La BNS a pu résorber une grande partie de ces excédents, 140 milliards de francs, grâce aux émissions hebdomadaires de Bons de la BNS et aux appels d'offres quotidiens pour des mises en pension de titres à une semaine, selon Jean-Pierre Danthine.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA